

	<p><b>Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne</b> Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire <b>Conseil Communautaire du 30 septembre 2024</b></p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Johann MITTELHAUSSER</i></p>	<p><b>CA-DEL-2024- 107</b></p>
---	--	------------------------------------

**Cession de l'ensemble des actions de la SEM Essonne Aménagement au Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre du protocole Essonne Aménagement conclu entre le Département de l'Essonne et la SAEM Citallios**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 30 septembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes à Saclas, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 75.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Patricia AMBROSIO-TADI, Johann MITTELHAUSSER, Dominique VAURY, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Françoise CHANCELIER (suppléante de Jean-Louis CHANDELLIER), Xavier GUIOMAR, Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Camille BINET-DEZERT, Maryline COMMEIGNES, Gilbert DALLERAC, Mostefa GHENAÏM, Mathieu HILLAIRE, Dramane KEÏTA, Maxime MARCELIN, Medhi MEJERI, Tarik MEZIANE, Nathalie PABOUDJIAN, Emmanuelle ROYERE, Virginie TARTARIN, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Yvon BOUKAYA, Daniel CIRET, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Jean-Pierre DUBOIS, Sylvie VASSET, Alain PERDIGEON, Alain MARTIN, Laurence BUREAU, Angéline DARDENNE, Bernard DIONNET, Sébastien DERACHE, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Séverine RAMÉ, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (54).

Conseillers absents / excusé(e)s : Mesdames et Messieurs Franck COENNE, Fouad EL M'KHANTER, Jean-Michel JOSSO, Patrick JULISSON, Paola LEROY, Kadiatou LY, Claude MASURE, Maïram SY (8).

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Marc HERREMAN (par procuration à Stéphane DEMEULEMEESTER), Geneviève MENNELET (par procuration à Françoise CHANCELIER), Jérôme DESNOUE (par procuration à Michaël MÉRIGOT), Sana AABIBOU (par procuration à Nathalie PABOUDJIAN), Elisabeth DELAGE (par procuration à Jean PERTHUIS), Marie-Claude GIRARDEAU (par procuration à Dramane KEÏTA), Gérard HEBERT (par procuration à Jean-Pierre DUBOIS), Franck MARLIN (par procuration à Johann MITTELHAUSSER), Joël NOLLEAU (par procuration à Mehdi MEJERI), Françoise PYBOT (par procuration à Gilbert DALLERAC), Valérie MAUGARD (par procuration à Sébastien DERACHE), Annie LEPAGE (par procuration à Dominique LEROUX), Yves VILLATE (par procuration à Christian THIERRY) (13).

Secrétaire de séance : Madame Virginie TARTARIN.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Johann MITTELHAUSSER,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1524-1 et suivants,

**VU** le Code de commerce,

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2019-PREF.DRCL/263 du 30 juillet 2019 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonne,

**VU** la délibération n° CA-DEL-2020-50 du Conseil communautaire du 17 juillet 2020 portant élection des représentants de la CAESE auprès de la Société d'économie mixte Essonne Aménagement,

**VU** la délibération n° SP 2023 04 016 1 du 5 juin 2023 prise en Assemblée Délibérante du Conseil Départemental de l'Essonne portant cession de 18 676 actions de la SEM Essonne Aménagement à la SAEM Citallios,

**VU** la délibération n° SP 2023 04 016 2 du 5 juin 2023 prise en Assemblée Délibérante du Conseil Départemental de l'Essonne portant montée au capital du Département à la SAEM Citallios,

**VU** la délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2024 prise en Assemblée Délibérante du Conseil Départemental de l'Essonne portant acquisition des actions de l'ensemble des actionnaires publics de la SEM Essonne Aménagement à l'euro symbolique conformément au protocole Essonne Aménagement signé avec la SAEM Citallios

**CONSIDÉRANT** le protocole fixant les modalités du rapprochement entre la SEM Essonne Aménagement et la SAEM Citallios,

**CONSIDÉRANT** que la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonne est membre d'Essonne Aménagement,

**CONSIDÉRANT** la nécessité que l'ensemble des actionnaires de la SEM Essonne Aménagement délibère de façon concordante chacun dans leur assemblée respective,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ PAR 63 VOIX POUR** (Éric MEYER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Patricia AMBROSIO-TADI, Johann MITTELHAUSSER, Dominique VAURY, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Françoise CHANCELIER (suppléante de Jean-Louis CHANDELLIER), Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Gilbert DALLERAC, Mostefa GHENAÏM, Dramane KEÏTA, Maxime MARCELIN, Medhi MEJERI, Tarik MEZIANE, Nathalie PABOUDJIAN, Emmanuelle ROYERE, Virginie TARTARIN, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Yvon BOUKAYA, Daniel CIRET, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Jean-Pierre DUBOIS, Sylvie VASSET, Alain PERDIGEON, Alain MARTIN, Laurence BUREAU, Angéline DARDENNE, Bernard DIONNET, Sébastien DERACHE, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Séverine RAMÉ, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS, Marc HERREMAN (par procuration à Stéphane DEMEULEMEESTER), Geneviève MENNELET (par procuration à Françoise CHANCELIER), Jérôme DESNOUE (par procuration à Michaël MÉRIGOT), Sana AABIBOU (par procuration à Nathalie PABOUDJIAN), Elisabeth DELAGE (par procuration à Jean PERTHUIS), Marie-Claude GIRARDEAU (par procuration à Dramane KEÏTA), Gérard HEBERT (par procuration à Jean-Pierre DUBOIS), Franck MARLIN (par procuration à Johann MITTELHAUSSER), Joël NOLLEAU (par procuration à Mehdi MEJERI), Françoise PYBOT (par procuration à Gilbert DALLERAC), Valérie MAUGARD (par procuration à Sébastien DERACHE), Annie LEPAGE (par procuration à Dominique LEROUX), Yves VILLATE (par procuration à Christian

THIERRY)), 4 **ABSTENTIONS** (Xavier GUIOMAR, Camille BINET-DEZERT, Maryline COMMEIGNES, Mathieu HILLAIRE),

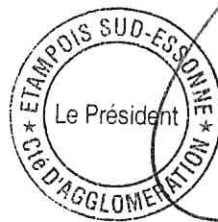
**APPROUVE** la cession de l'intégralité des actions de la SEM Essonne Aménagement détenues par la Communauté d'Agglomération de l'Étampeois Sud-Essonne, soit 7 920 actions, au Conseil Départemental de l'Essonne pour un montant global d'un euro (1 €).

**DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Président ou à Monsieur Michel ROULAND pour prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampeois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité le...